

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR
[Au bureau du Journal]
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 MAI

LE 1^{er} MAI

Pour la seconde fois, le socialisme universel a célébré, hier, la « fête de Mai » ; pour la seconde fois, sur les deux hémisphères, les ouvriers ont fait « grève générale » de douze heures, et ce fait a une si particulière gravité qu'il prime tous les autres.

D'ores et déjà les ouvriers sont groupés, ils obéissent à un mot d'ordre indiscuté ; et si dès à présent ils ne vont pas aux extrêmes, s'ils ne se livrent pas à des violences coupables, ils affirment du moins leur force par une cohésion absolue, et témoignent qu'ils sont prêts à répondre au signal qu'ils appellent et qu'ils attendent, le jour où il semblera bon de le leur donner.

Comme il y a un an, — à quelques exceptions près, — les manifestations ont été purement platoniques.

L'an dernier, on a surtout remarqué ce fait caractéristique que, dans tous les pays monarchiques, la liberté de circulation était pour ainsi dire absolue.

A Paris seulement, les patrouilles sillonnaient les rues ; les brigades de cavalerie occupaient les boulevards ; la police, en détachements compacts, tenait le haut du pavé.

Personne n'a sûrement perdu le souvenir des scènes de désordre qui se sont produites l'an dernier rue de Rivoli et place de la Concorde ; nul n'a oublié les collisions de l'Elysée ; chacun se souvient des incidents violents ou grotesques dont le maréchal de Mac-Mahon et de respectables citoyens ont été les victimes.

Cette fois, comme le 1^{er} mai 1890, M. Constans veille sur les destinées de la République ! C'est sur lui que le gouvernement se repose dans une quiétude absolue ; c'est sur son ordre que Paris est occupé militairement, et que les troupes appelées de province occupent les cantonnements stratégiques qu'il lui a plu de leur impartir.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

Hier matin, la physionomie de Paris était tout autre que celle de l'année dernière.

Les rues, — désertes il y a un an, — étaient aussi animées qu'à l'ordinaire.

Il fallait approcher des lieux de cantonnement pour juger des précautions prises. Depuis sept heures du matin jusqu'à onze, les troupes se rendaient de leurs quartiers respectifs aux différents points de concentration.

Suivant l'habitude, bourgeois et ouvriers escortent les détachements, dont le rôle se borne à une longue et ennuyeuse station aux postes qui leur sont affectés.

L'Ecole militaire et la Galerie des machines regorgent de troupes. C'est là que sont concentrés la plupart des régiments de cavalerie qui ont été appelés de province et rien n'est plus pittoresque que l'agitation produite par les cavaliers de tant de corps.

C'est du Champ-de-Mars, en effet, que les soldats se porteront sur le Palais-Bourbon et

sur les ministères en cas de conflit, puisque M. Floquet s'est refusé à métamorphoser la Chambre en une citadelle.

Au Luxembourg, les orangeries ont reçu des sections de police et de garde municipale.

Dans les quartiers excentriques, tels que Belleville, la Villette, Montmartre et Javel, divers bâtiments ont été affectés à la force armée.

Si la circulation n'est interdite sur aucune grande voie, on ne tolérera cependant nulle part un rassemblement quelconque.

Les rues et les boulevards sont sablés pour donner plus de sûreté aux évolutions de cavalerie, et les Tuileries, dont les portes demeurent closes, sont bordées de soldats et de gardiens de la paix.

Les délégations auront le libre accès du Palais-Bourbon à la condition de ne compter que quelques mandataires.

LA JOURNÉE

1 h. 35.

L'animation commerciale, qui le matin paraissait la même que d'habitude dans Paris, a subitement disparu vers midi.

Dans toutes les casernes, les soldats sont en tenue de campagne.

A la Pépinière, deux garçons bouchers s'étant avisés de lancer un regard inquisiteur à travers les grilles d'ailleurs soigneusement fermées, la sentinelle s'est précipitée sur eux et les a menacés de les arrêter immédiatement, s'il ne s'éloignaient point ; ce qu'ils ont fait sans protester.

Boulevard Malesherbes, boulevard Haussmann, Champs-Elysées, dans tous les quartiers élégants, le nombre des voitures en circulation est très restreint.

Cependant nous avons remarqué avenue Margnny, au coin du palais de l'Elysée, un certain nombre d'agents de la sûreté en bourgeois, causant avec M. Bacot, officier de paix, également en tenue de ville.

L'entrée du pont de la Concorde est gardée par un certain nombre d'agents de police, mais la circulation est libre.

Le long des quais se promènent un assez grand nombre d'individus à l'aspect louche ; certains d'entre eux se massent devant de grosses piles de briques rouges, sur le quai du Cours-la-Reine.

Jusqu'à présent le calme est complet ; si quelque agitation se produit, ce ne sera qu'à l'arrivée des délégations.

LES DÉLÉGATIONS

2 h. 40.

Une délégation de la Fédération nationale des syndicats arrive au Palais-Bourbon, sous la conduite de M. Thivrier, revêtu de son inséparable blouse et portant les insignes de député.

Cette délégation se compose de M. Prévost, secrétaire de la Fédération des syndicats, Letailleur, délégué de Calais, Leloup, délégué de Troyes, Gouzout et Roussel, délégués des chambres syndicales de Paris.

Elle est reçue à la grille du palais par un des questeurs, M. Bizarelli, à qui M. Thivrier demande si le président reçoit : Vous êtes chez vous, a répondu M. Bizarelli. La délégation a été alors introduite sans incident et con-

duite auprès de M. Pierre à qui elle a remis ses pétitions.

2 h. 20.

Un groupe de 150 agents vient d'être massé au coin de la rue de Bourgogne et du boulevard Saint-Germain, en face du Cercle agricole. La circulation demeure libre jusqu'à présent sur le pont de la Concorde.

On dit que la délégation ouvrière vient de partir de la place de l'Hôtel-de-Ville pour se rendre au Palais-Bourbon en suivant la rue de Rivoli.

Au moment du passage de la délégation place de la Concorde, un fort mouvement s'est produit parmi les curieux et les manifestants ; aussitôt les gardiens de la paix ont coupé le pont de la Concorde et des pelotons de la garde républicaine ont refoulé les manifestants dans le jardin des Champs-Elysées le long des quais et rue Royale.

Quelques cris ont été proférés et plusieurs passants inoffensifs ont été bousculés. Quelques minutes plus tard, la circulation a été quelque peu laissée libre, mais les agents exercent une vive surveillance.

Une seconde délégation, ou plutôt plusieurs petites délégations, sont en ce moment dans la salle d'attente. Ce sont MM. Philémon Gros, délégué de Marseille, Quesnel, Vaichtel, délégués d'Ivry ; une délégation de la Haute-Marne et une de Narbonne.

2 h. 30.

Le bruit court qu'un groupe nombreux de révolutionnaires et d'anarchistes fort surexcités ont tenté de venir jusque sur la place de la Concorde pour manifester.

PLACE DE LA CONCORDE

Après le passage des délégués, les gardes et les agents dégagent la place où il y a beaucoup plus de curieux que de manifestants. Une seconde charge a lieu presque aussitôt après. Là, il y a eu sept arrestations.

M. Constans parcourt la place avec M. Lozé et félicite les officiers de police du huitième arrondissement.

A 2 heures 50, des groupes compacts stationnent devant les Tuileries. On insulte les agents qui font une charge à coups de poing. Une autre charge a lieu dans la direction des Champs-Elysées. Quatre arrestations sont opérées dont celle de M. Chauvin, du *Rappel*.

La foule crie : « A mort, les sergots ! » Ces derniers rendus furieux frappent et arrêtent au hasard.

Les charges continuent. Les coups de poing pleuvent. La situation n'est plus tenable.

Les arrestations continuent également, portant, chose bizarre, sur un certain nombre d'enfants tout jeunes. Un d'eux tombe à terre, les agents le piétinent ; la foule hue à nouveau. On dirait que la police suscite, de parti pris, les rassemblements pour avoir l'occasion de les disperser par la force.

Parmi les 35 individus actuellement au poste, s'en trouve un se déclarant attaché au cabinet de M. Floquet.

On retire un noyé sur le bord de la Seine : 4,500 personnes s'y portent aussitôt. Cette diversion dure peu. Les groupes se reforment et les charges recommencent. La garde à cheval

fait une sortie au trot ; le groupe des journalistes n'est pas épargné, l'un d'eux est renversé.

Le député socialiste anglais, M. Cunningham Graham, vient d'être arrêté pour persistance à constituer des groupes. C'est, paraît-il, une passion de famille, car M^{me} Graham prêche aujourd'hui la révolution sociale en Espagne. Le député anglais a bien protesté, revendiquant sa nationalité, menaçant d'en appeler à son ambassadeur, il n'en a pas moins été conduit au commissariat de police.

Un agent dans une bousculade a frappé un individu au front avec le pommeau de son sabre. La foule veut transporter le blessé en le promenant sur les boulevards, mais, au débouché de la rue Royale, les agents réussissent à s'en emparer et le portent au poste établi dans le jardin des Tuileries. L'anarchiste Morphy excite la foule.

Un enterrement qui traverse la place est pris dans une bagarre et est obligé de stationner pendant dix minutes avant d'être dégagé.

Des charges se multiplient sur la foule qui est refoulée, mais se reforme tout aussitôt que les agents se retirent. Il y a 90 arrestations, 60 aux Tuileries et 30 au Salon.

Quelques antipatriotes veulent manifester devant la statue de Strasbourg. La foule les chasse à coups de pied.

Un manifestant poursuivi se réfugie dans un tramway en marche ; un agent saute dans le véhicule après lui et l'arrête, à la descente, à la station. La foule suit.

5 heures.

Sur la place de la Concorde, une grande affluence de curieux et d'ouvriers assiste en riant aux charges de cavalerie qui ont lieu au milieu de nuages de poussière.

Environ trois mille curieux sont massés sur la place de la Concorde au coin du pont et devant la grille des Tuileries. La garde républicaine à cheval est réunie dans le jardin des Tuileries ; elle vient d'en sortir et est en train de balayer la place.

Au coin de la rue Royale, ce groupe a été dispersé par une centaine d'agents sortis au pas de course du jardin des Tuileries. Nous avons été témoin d'un certain nombre d'arrestations pour ce refus de circuler.

5 heures.

Une assez grande agitation règne sur la place de la Concorde ; les charges de la garde républicaine à cheval continuent et la police vient de repousser la foule dans l'avenue des Champs-Elysées.

Un vieillard a été, à cet endroit, violemment frappé par un sergent de ville. La foule a secouru ce vieillard qu'elle a emporté.

7 heures.

Rien de plus sérieux en ce moment sur la place de la Concorde. Un assez grand nombre de curieux stationnent sur les refuges, mais il y a absence de manifestants. De temps à autre, la police dégage la place et fait quelques arrestations pour refus de circuler.

Sur un autre point de la place, une famille composée de deux couples anglais se promène gravement, et paraît absolument scandalisée quand les agents l'invitent à accélérer sa marche.

A la Chambre, on a rarement vu aussi peu de députés : une vingtaine tout au plus ont

traversé le salon de la Paix pour se retirer promptement.

Le calme continue à régner sur la place de la Concorde, qui se dégarnit peu à peu.

Une centaine de curieux auprès de la grille des Tuileries, autant assis sur les balustrades qui entourent la place, et c'est tout.

A Levallois-Pefret, des drapeaux noirs ont été posés sur les fils télégraphiques avec cette inscription : « A bas la patrie ! vive l'anarchie ! » Les anarchistes ont résisté lorsque les agents de police ont voulu enlever le drapeau noir et rouge arboré par les manifestants. Des coups de revolver ont été tirés.

Marseille, 1^{er} mai.

Détails complémentaires :

Quand le cortège des délégations ouvrières est arrivé près la rue de Noailles, le commissaire de police s'opposa à sa marche et fit les sommations d'usage. Les manifestants n'en tinrent aucun compte : aussitôt un escadron de hussards s'avança au pas et les dispersa.

Le cortège, auquel se joignit une grande foule, se reforma. M. Antide Boyer, député, arriva alors et se plaça à la tête des manifestants.

Nouvelles sommations sans succès ; et les hussards, sabre au clair, interviennent de nouveau. Une altercation se produit entre M. Boyer et le commissaire qui a arrêté le député.

D'autres arrestations ont été opérées.

Les membres de la Commission d'organisation se rendent au Palais de Justice pour demander de partager le sort de M. Boyer.

INFORMATIONS

UNE EXPÉRIENCE MILITAIRE

On n'est pas discret au ministère de la guerre.

Un de nos officiers confrères de Paris annonce qu'au commencement de mai, la nuit, doit avoir lieu une alerte générale des troupes des garnisons-frontières (Meurthe et Vosges).

Ce ne sera pas une mobilisation, mais quelque chose d'analogue à ce qui se passe de l'autre côté des Vosges. Toutes les troupes devront, dans le plus grand ordre et avec la plus grande célérité, gagner leurs emplacements de combats défensifs.

La division de cavalerie de Lunéville partira avec ses batteries montées pour se porter au delà de la Meurthe, dont tous les passages seront parfaitement gardés et assurés, puis poussera de fortes reconnaissances sur la rive droite.

Les points de passage de la Moselle aux environs de Nancy, Flavigny, Pont-Saint-Vincent, Pont-Saint-Maxence, devront également être fortement occupés par de l'infanterie, et même, si on en dispose, par de l'artillerie.

Quant aux troupes désignées comme garnison des forteresses, elle devront avant le jour être installées dans leurs casemates.

La carrière républicaine

A la suite des élections de 1889, 27 députés, ayant cessé de plaire à leurs électeurs, ont été pourvus de « compensations » administratives, financières ou autres.

Ce sont : MM. Bousquet (Gard), Brialou (Seine), Brugère (Dordogne), Calès (Haute-Garonne), Germain Casse (Seine), Chepié (Rhône), Compayré (Tarn), Durand (Ille-et-Vilaine), Doumer (Aisne), Dutailly (Haute-Marne), Derevoige (Marne), Fernand Faure (Gironde), Fombelle (Dordogne), Gillet (Meuse), Hanotaux (Aisne), Jaurès (Tarn), Lafont (Seine), Méryllon (Gironde), Pelisse (Lozère), Rodat (Aveyron), Roure (Alpes-Maritimes), Sabatier (Oran), Saint-Prix (Ardèche), Steeg (Gironde), Treille (Constantine) et Versigny (Haute-Saône).

Il serait extrêmement difficile au gouvernement d'expliquer, si on le lui demandait, de quel droit il suffit qu'un député ministériel ait cessé de plaire à ses électeurs pour avoir titre à devenir fonctionnaire. Il ne saurait trouver qu'un argument : c'est que pour la majorité des républi-

cains, la République n'est pas une conviction, mais une carrière. La preuve est faite 27 fois. C'est concluant.

LES MANGEURS DE PRÊTRES

On lit dans le *Journal de Péronne* :

« M. l'abbé Delattre, directeur du cercle catholique militaire de Saint-Omer, était ces jours derniers odieusement outragé et calomnié par un journal du cru, le *Mémorial Artésien*.

» Menacé d'un procès en diffamation, le rédacteur est allé implorer son pardon auprès de l'honorable prêtre et il a reconnu dans son journal qu'il avait menti.

» Les braves gens que ces radicaux !... »

M. de Bismarck a été élu au scrutin de ballottage de Geestemünde, avec une majorité considérable.

Un Portrait de socialiste

Rien n'est plus amusant pour la galerie que de voir avec quelle désinvolture les révolutionnaires déshabillent leurs modèles, ridiculisent leurs chefs, jettent à bas leurs idoles passées ou présentes.

Récemment les broussistes, guésdistes et autres farouches communistes se jetaient force injures à la tête.

Voici maintenant que l'on nous enlève nos dernières illusions sur un des purs du socialisme.

Il s'agit de Lassalle.

Et c'est le journal officiel du parti, la *Bataille*, qui nous fait le portrait de son dieu !

Elle l'arrange bien, comme vous allez voir :

« Lassalle fut, au collège, un assez plat polisson... Très infatué de sa personne, il ne songeait qu'à se comparer à ses camarades, à s'assurer qu'il l'emportait sur eux par tous les avantages du corps, de l'esprit, de l'éducation, de la tournure, de l'intelligence, de la prestance... et de l'argent.

» Il s'empresse de recueillir toutes les flatteries, tous les premiers compliments ingénus, et les consigne soigneusement dans son journal, où ils tiennent la première place.

» Un de ses professeurs lui dit :

» — Vous êtes admirablement doué.

» Un autre :

» — J'ai de votre avenir l'opinion la plus favorable.

» Et Lassalle aussitôt de constater qu'ils sont de ces hommes « dont la parole lui inspire une confiance absolue, ayant au plus haut degré cette faculté précieuse qui s'appelle le sens commun et qui ne se trompe jamais. »

» Il est, en outre, un modèle de mauvais élève, n'écoutant pas un mot des conférences de ses maîtres, copiant ses devoirs sur ses camarades et se faisant « souffler » toutes ses leçons.

» Il pratique d'ailleurs l'école buissonnière d'une façon presque constante, et, pour justifier ses absences, ne craint pas de fabriquer de faux certificats signés du nom de ses parents, non plus que de soustraire à la vigilance de ses parents les bulletins envoyés par les directeurs du collège. Il en signait lui-même le visa, imitant sans pudeur le paraphe paternel.

» Fils d'un vieux commerçant thésauriseur, Lassalle montrait un goût prononcé pour les parties de billard et les consommations de brasserie.

» Bien insuffisante lui semblait la maigre allocation mensuelle qu'il recevait de son père, économe et rigide. Il rognait alors sur tout pour équilibrer son budget et mettre en regard de ses dépenses des ressources équivalentes.

» Il n'est supercherie devant laquelle il recule pour se procurer quelques centimes. Il va jusqu'à prêter à usure à ses camarades et leur vendre des objets le double de ce qu'ils lui ont coûté.

» Cette enfance peu édifiante ne faisait guère présager que Lassalle pût devenir autre chose qu'un pilier d'estaminet, doublé d'un homme d'affaires peu scrupuleux. »

Et voilà celui qu'on voulait nous faire passer pour un homme intègre, aux principes

immuables, à la vie toute de privations et uniquement consacrée au bonheur du peuple !

Quels farceurs !

Plat polisson, vaniteux, mauvais élève, faussaire, pilier d'estaminet, usurier : tel est le modèle qu'on propose aux travailleurs.

Ah ! si ceux-ci comprenaient enfin où sont leurs véritables amis !

Ce n'est pas vers les Lassalle, Karl Marx, Guesde et autres pantins qu'il se tourneraient, c'est à la monarchie qu'ils viendraient.

De tout temps nos rois ont été les amis du peuple ; et celui-ci n'en doutait pas, quand autrefois il disait en voyant un déni de justice :

« Si le Roi le savait !... »

LE MARÉCHAL BUGEAUD

ET

Le Prince de Bismarck

Le *Figaro* a révélé un fait électoral qui nous montre une fois de plus toutes les beautés et les mérites du suffrage universel, dont nous nous garderions bien de médire, puisque c'est lui seul qui nous gouverne, et qu'à ce titre nous lui devons tout le respect que l'on doit à un souverain.

C'était au printemps de 1819. Un soir, à l'hôtel de la place Saint-Georges, chez M. Thiers, en arrivant dans le salon, où on entra discrètement sans être annoncé, un groupe était formé près de la cheminée ; un homme à cheveux blancs coupés en brosse, moustache blanche, teint très coloré, en formait le centre : je ne le connaissais pas, mais à l'attention des assistants, je devinai un personnage considérable. M. Thiers écoutait, M^{me} Thiers était éveillée, M^{lle} Dosne attentive, et le vicomte Roger du Nord immobile. Je m'avance doucement, et j'entends les derniers mots de la conversation commencée :

« C'est une très belle institution que le suf-

» frage universel : on vient de voter dans ma

» commune ; le premier inscrit sur la liste des

» candidats était un maréchal de France, le

» dernier un maréchal-ferrant ; on a été au

» scrutin, — le premier sur la liste a été le

» maréchal-ferrant, et le dernier le maréchal

» de France !

» C'est un très belle institution que le suf-

» frage universel. »

Ces mots, prononcés avec une gravité comi-

» que, amenèrent un rire général ; l'orateur en

» cheveux blancs était le maréchal Bugeaud.

» Quelques jours après il était mort.

Le prince de Bismarck peut reprendre pour

son compte la phrase du maréchal Bugeaud, et

y ajouter ces mots, que je copie sur un journal

de province, signés marquis de Licques et qu'il

met dans la bouche du prince de Bismarck :

« Depuis soixante ans vous étiez humiliés,

» relégués au rang de petite puissance ; qui

» vous a relevés dans votre estime et dans

» celle du monde ? *Moi*.

» Qui a vengé vos injures et vos défaites ?

» *Moi*.

» Qui a fait de vous une puissance de pre-

» mier ordre ? *Moi*.

» Qui a rétabli à votre profit l'Empire d'Al-

» lemagne ? *Moi*.

» Qui a préparé et mené à bien l'écrasement

» de l'ennemi héréditaire, de la France ? *Moi* !

» Injustement privé de mes grandeurs par

» un écolier indocile, qui veut passer maître et

» marcher sans lisières, je viens vous deman-

» der un siège modeste dans ce Parlement où

» pendant si longtemps j'ai régné en maître.

» L'Allemagne me répond en me mettant en

» ballottage avec un cordonnier socialiste. »

Un maréchal-ferrant au maréchal Bugeaud !

Un savetier au prince de Bismarck !

Quelle belle institution que le suffrage uni-

» versel !

Election d'un âne !

Ah ! oui, c'est une belle institution.

Et que dirait notre grand confrère parisien s'il connaissait l'histoire suivante, non moins curieuse que celle ci-dessus, et qui nous a été racontée par un de nos bons amis ?

Le fait s'est passé dans une petite commune de l'arrondissement de Chinon, sur les bords de l'Indre.

C'était sous l'Empire.

Dans la commune habitait un grand personnage, quelque chose comme un sénateur ou un ancien ministre.

Les habitants, ou du moins la majorité des habitants, semblaient heureux de l'avoir pour maire.

Mais tout s'use en ce bas monde, les maires eux-mêmes, et, quelle que soit leur valeur personnelle, ils ne résistent pas à l'épreuve du temps.

C'était le gouvernement, à cette époque-là, qui nommait les maires, et, par ma foi, ceux à qui il donnait l'écharpe valaient au moins autant que ceux d'aujourd'hui, quoiqu'ils n'eussent pas reçu la double investiture du suffrage universel.

Le grand et important personnage en question était le bienfaiteur de la contrée. Sa femme était la providence des pauvres.

Un beau jour, quelques habitués du cabaret de l'endroit, fainéants et ivrognes, s'avisèrent de découvrir que leur maire était décidément trop longtemps en place, et qu'il fallait essayer de le remplacer. Un petit ambitieux rageur, qui trouvait que les affaires de la commune étaient mal gérées, convoitait l'écharpe municipale depuis longtemps ; mais pour donner un avertissement au gouvernement et tâcher de se débarrasser du maire en fonctions, il n'y avait qu'une chose à faire, c'était de ne plus l'élire du conseil municipal.

La chose fut donc délibérée et décidée dans ledit cabaret, et lorsqu'arrivèrent les élections, on résolut de mettre sur la liste des candidats tous les conseillers en exercice, y compris le maire, parce qu'il ne tolérerait peut-être pas la distribution des bulletins de vote si son nom n'y figurait pas. Mais il fut entendu que les 75 électeurs de la commune seraient invités individuellement à remplacer le nom du maire par un autre.

— Par qui ?

— Par qui le remplacer ?

Un loustic s'écria tout à coup, comme éclairé par les lumières de l'esprit :

— Mettons l' « âne à Bergeotte ! »

— C'est cela ! c'est cela ! ça va nous amuser. Remplaçons le nom du maire par l'âne à Bergeotte (Bergeotte était le nom du cabaretier).

Et je vous prie de le croire, car c'est la pure vérité : le soir du vote, après le recensement des bulletins, ce fut l'âne à Bergeotte qui fut élu en tête de la liste des candidats.

Le grand personnage fut tout de même élu, mais le dernier de la liste, et ce fut le petit rageur, meneur de toute cette affaire, qui resta sur le carreau. La punition était méritée.

Le brave curé de la paroisse, auquel on vint annoncer le résultat du scrutin, ne put s'empêcher de faire cette réflexion qui mérite d'être entendue :

— Le suffrage universel peut servir parfois à faire une gaminerie, mais il est bien rare qu'il ne fasse pas une méchanceté. — E. DE L.

(*Messageur d'Indre-et-Loire*.)

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

FÊTE DE LA SAINT-GEORGES

Ainsi que nous l'avons annoncé hier soir dans une seconde édition, le moûtant de la quete faite jeudi, au profit des pauvres, dans la carrière du carrousel, est de 504 fr. 60.

LE 1^{er} MAI A SAUMUR

S'est passé comme les autres 1^{er} mai. Le matin, le ciel semblait orageux ; mais aucun orage dans les rues. Le reste de la journée, température et manifestants doux. Le soir, café de la Bourse calme. Seule, l'*Harmonie Saumuroise* répétait, répondant à la *Musique Municipale*, qui répétait aussi, à côté. Et c'est tout.

L'emprunt de la ville de Saumur

L'emprunt qui devait être clos le 25 avril et dont les listes de souscriptions sont restées ouvertes, atteint aujourd'hui le nombre de 575 actions, ce qui représente un capital de 287,500 francs, sur 400,000 qui étaient demandés.

Recensement de la ville de Saumur

12 AVRIL 1894

Le recensement de la ville de Saumur a donné les résultats suivants :
2,303 maisons, 4,219 ménages, 15,151 habitants.

Depuis le recensement de 1886, le chiffre de la population de Saumur a augmenté de 964 habitants.

Musique des Ecoles communales

Jeudi prochain, 7 mai, jour de l'Ascension, à 8 heures du soir, la Musique des Ecoles communales exécutera, dans le Square du Théâtre, les morceaux suivants :

1. *Joli Cœur*, pas redoublé... ZIEGLER.
2. *Nabuchodonosor*, fantaisie... VERDI.
3. *La Violette*, chœur à 3 voix... L. PALIARD.
4. *L'Enfant de troupe*, chœur à 3 voix... L. DE RILLÉ.
5. *Le Domino noir*, fantaisie... AUBER.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 30 avril. — Louis Leclairche, à l'Hospice.
Le 1^{er} mai. — Robert-Claude-François Guillo, place Saint-Nicolas.

DÉCÈS

Le 29 avril. — Virginie Chateau, veuve de Louis Bourreau, 70 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Demain dimanche 3 mai : assemblée à la Croix-Verte ; cavalcade à Bourgueil.
Jeudi 7 mai (fête de l'Ascension), assemblées à Villebernier et à Brézé.
Dimanche 10 mai : assemblée au Pont-Fou-chard ; assemblée à Saint-Mathurin.
Dimanche 17 mai, assemblée à Allonnes.
Lundi de la Pentecôte, 18 mai : assemblée et concours agricole à Saint-Martin-de-la-Place ; foire et assemblée à Vernantes.

LE 135^e DE LIGNE

Ainsi que nous l'avons dit, la fête du 135^e de ligne a lieu aujourd'hui samedi 2 mai, à la caserne Desjardins, à Angers. Les préparatifs se sont faits avec autant d'activité que de joyeux entrain. La caserne Desjardins est toute pavoiisée ; un arc de triomphe, avec le nom des vétérinaires gagnés par les ancêtres du 135^e régiment, est placé dans le fond de la cour et attire l'attention des passants.

UN GRAND MALHEUR ÉVITÉ

THOUARS. — Le facteur Rouget, de Thouars, en rentrant chez lui, fut surpris d'entendre des gémissements partir du logement habité par la famille Marcheton. Il frappa aussitôt à la porte, demandant ce qui se passait. Comme il ne recevait aucune réponse, il se disposait à enfoncer la porte, quand celle-ci s'ouvrit, poussée par M. Marcheton. Le facteur n'eut que le temps de retenir son malheureux voisin, qui s'affaissait sans connaissance sur le plancher... Dans la chambre, M^{me} Marcheton râlait et deux fillettes pleuraient, en proie à un malaise étrange.

Aussitôt, Rouget, dont on ne saurait trop louer la présence d'esprit, ouvrit toutes les issues et courut chercher un médecin. Et l'on eut vite l'explication du malaise ressenti en même temps par tous les membres de la famille Marcheton. Dans la pièce voisine, qui est en communication avec la chambre à coucher, se trouvait une lessiveuse chauffée par du charbon de bois. On avait eu l'imprudence de ne pas éteindre le réchaud, et l'acide car-

bonique s'était répandu dans la chambre à coucher.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Il y a quelques jours, on lisait dans la *Gazette des Deux-Sèvres*, qui paraît à Niort :

« Nous avons eu l'occasion de signaler ce fait extraordinaire de deux employés du chemin de fer de l'Etat, demeurant à Fors, près de l'école communale, se faisant un plaisir, sans doute pour vexer les républicains, d'envoyer leurs enfants à l'école congréganiste, se classant ainsi eux-mêmes au nombre des familles qui combattent l'enseignement de l'Etat.

» On nous écrit de Fors pour nous annoncer que ces deux fonctionnaires viennent d'être déplacés et envoyés en disgrâce.

» Les républicains de Fors sont heureux d'avoir reçu satisfaction. C'est un bon point pour l'administration des chemins de fer de l'Etat, qu'on accuse souvent de manquer d'énergie dans la défense des intérêts politiques du gouvernement.

La *Gazette des Deux-Sèvres* est un journal républicain placé sous l'influence de M. Goureau, député républicain des Deux-Sèvres. On voit qu'il se fait un mérite d'avoir dénoncé deux employés et on voit aussi quel est le crime commis par ceux-ci.

Préférer l'école congréganiste à l'école laïque, c'est, paraît-il, attaquer la République, et ce ne sont plus seulement les fonctionnaires, ce sont les employés qui n'ont pas la liberté du choix. On remarquera, en effet, que dans les lignes qui précèdent, on n'a point dit que les deux employés se soient occupés de politique et aient tenu des discours hostiles au régime républicain ; on ne leur reproche que de ne pas envoyer leurs enfants à l'école laïque. Si c'est de la sorte que le gouvernement républicain respecte la liberté de conscience, comment donc agirait-il s'il ne la respectait pas ?

TAMBOUR-MAJOR GÉANT

Le plus grand tambour-major de l'armée est celui du 101^e d'infanterie en garnison à Mayenne, actuellement au camp d'Auvours, près du Mans. Ce sous-officier, âgé de vingt-trois ans seulement, est certainement le plus grand militaire de France : il a deux mètres cinq de hauteur.

AVIS

Les Assurés à la Compagnie d'assurances contre l'incendie *LA CONFIANCE* sont informés que M. GOUBARD, demeurant à Saumur, rue du Petit-Pré, a été nommé agent général pour l'arrondissement, en remplacement de M. GAUTIER. C'est à M. GOUBARD ou aux sous-agents autorisés par lui, qu'ils auront seulement à s'adresser à l'avenir.

Dernières Nouvelles

Paris, 2 mai, 12 h. 45.

D'après les derniers renseignements fournis, on a constaté dans la journée d'hier que les seuls incidents graves de Clichy, de Fourmies et de Lyon.

A Fourmies, des manifestants voulant délivrer des individus arrêtés, la troupe dut tirer. Trois assaillants ont été tués et trois autres blessés.

Plusieurs bagarres se sont produites à Lyon. Les cuirassiers ont dû charger. Dix agents ou soldats ont été blessés, sans compter les manifestants.

Une bagarre sanglante a eu lieu à Rome à l'occasion d'un meeting en plein air. Un soldat, un agent ont été tués. Il y a eu huit blessés dont le député Barzili. HAVAS.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4^{er} mai 1894.

L'attitude générale du marché est satisfaisante : le 3 0/0 s'inscrit à 94.64 ; le 4 1/2 0/0, sur lequel on a détaché le coupon trimestriel, fait 104.80.

La Banque de Paris conserve son avance à 812.

La Société Générale se traite à 480 en grande fermé.

La Banque d'Escompte clôture en nouveau progrès à 495.

On cote le Crédit Foncier 1262. Le Crédit Mobilier ne varie pas à 395 ; toutefois les achats du comptant doivent provoquer à bref délai le relèvement des cours.

Le développement rapide des opérations statutaires du Crédit Foncier de Tunisie attire l'attention de l'épargne sur les titres de cet établissement. Rappelons que les prêts hypothécaires consentis après enquête par le conseil d'administration sont au taux de 8 à 9 0/0.

C'est le 9 mai courant qu'aura lieu l'émission des 14,200 obligations 5 0/0 de la Société Française des Télégraphes sous-marins. L'emprunt est destiné à terminer, dès cette année, les dernières sections du réseau par les soins de la Société Générale des Téléphones, qui en a pris à forfait les constructions et la pose. Les produits nets sont évalués à 1,920,000 fr., comprenant une somme de 355,000 fr. de garanties et subventions qui couvre, à elle seule, le service de l'intérêt des 14,200 obligations. Le prix d'émission est de 487 fr. 50, payables 50 fr. en souscrivant ; 450 fr. à la répartition ; 450 fr. le 15 juin ; 137.50 le 15 juillet 1894. En se libérant à la répartition, on ne paie que 486.35 ; le placement ressort ainsi à 5.12 0/0, sans la prime d'amortissement. La cote officielle sera demandée.

En présence de la campagne de baisse organisée contre la Société des Etablissements Decauville, il n'est pas inutile de rappeler que la marche des usines est parfaitement normale, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en allant visiter les ateliers de Petit-Bourg. De plus, la Société, en dehors de son fonds de renouveau et de ses approvisionnements, a plus de trois millions et demi déposés à la Banque de France tant en espèces qu'en titres garantis par l'Etat français.

Les Chemins Economiques font 124.50.

MARCHÉS

BOURGUEIL, 28 avril

Froment, l'hectolitre, 23 fr. — Seigle, 15 50.
— Orge, 16 fr. — Avoine, 10 50. — Pommes de terre, 5 fr. — Haricots de Soissons, 29 50. — Haricots rouges, 26 fr. — Beurre, le kil., 2 40. — Œufs, la douzaine, 75. — Dindons, 7 50. — Canards, 2 fr. — Poulets, la pièce, 2 50. — Oies, 5 fr. — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 4 90. — Mouton, 2 fr. — Porc, 4 60.

CHINON, 30 avril

Farines, les 157 kil., 64 fr. — Froment, l'hect., 22 50. — Seigle, 14 fr. — Avoine, 9 50. — Pommes de terre, 3 50. — Haricots de Soissons, 28 fr. — Foin, les 400 kil., 8 fr. — Paille, 4 fr. — Bois à brûler, le stère, 14 fr. — Fagots, le cent, 90 fr. — Bœuf, le kil., 4 80. — Veau, 4 80. — Mouton, 2 fr. — Porc, 4 60. — Veaux sur pieds, le kil., 1 fr. — Œufs, la douzaine, 65. — Poulets, la couple, 5 fr. — Canards, 4 fr. — Oies, 10 fr. — Dindons, 16 fr. — Beurre, le kil., 2 30.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice
Véritablement pure, le 1/2 kilo 4 20
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40
— de 10 kil. — 1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50
— vieux — — » 70
— de vin à l'estragon, — » 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.
L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.
Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Robes et Confections

M^{me} V^{ve} CHAUSSARD

Rx-coupeuse de 1^{re} maison de Paris

SAUMUR — 38, rue Dacler — SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de créer une nouvelle Coupe de Corsage fort jolie et allant parfaitement bien.

Nous approchons des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte : c'est à cette époque que toutes les Dames élégantes doivent songer à commander leurs Toilettes.

PLUS D'ESSAYAGES

Il suffit d'envoyer un corsage allant bien comme proportion, puis la longueur de jupe, devant et derrière.



NOUVEAU PULVÉRISATEUR en cuivre rouge de 1^{er} ordre à combattre le Mildew et les maladies de la vigne. Souffreuses à petit et grand travail. MALET & RIGOLLET 41, rue Vaucluse, Lyon. — Agents demandés.



FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLÈVE LES PELLICULES ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX

Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

Le NIGIER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.

Le NIGIER, 450. — INOFFENSIF CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff p^r, 2, r. S-Jean.

Maison DOUCHET. J. COUTARD, Successeur

Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils continueront leur couleur naturelle si vous employez la *Sève Capillaire Pommade et la Lotion* du docteur R... qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la *Sève Capillaire Lotion* pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 3 fr., la Pommade, 3 fr. 50.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 22 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat — poste.

— En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. RUSSON, épicier.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement **ANGERS** Place du Ralliement

MAISON PRINCIPALE, 9, RUE DU PONT-NEUF, PARIS

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

HOMMES

COMPLET REDINGOTE drap noir habillé.....	depuis	34 fr.
PANTALON drap fantaisie.....	7 11 15 20 25 et 34	
GILET drap fantaisie.....	5 7 9 11 15 18	
VESTON drap nouveauté.....	» 15 20 25 35 45	
PARDESSUS fantaisie.....	23 30 40 50 60 75	
COMPLET coutil.....	» 9.50 16 20 22 25	

ENFANTS

RÉGENT cheviotte bleue et noire, très soigné.....	depuis	22 fr.
COMPLET Louis XV façonné bleu ou noir.....	—	20
COMPLET veston drap bleu ou noir.....	—	17
COMPLET 1 ^{re} communion, noir ou bleu, très soigné....	—	17
COMPLET marin, cheviotte bleue ou noire.....	—	11
COMPLET marin, toile, col fantaisie.....	—	5 fr. 50

Bonneterie. — Chemiserie. — Cordonnerie. — Chapellerie. — Lingerie. — Cravates. — Parapluies. — Cannes. Articles de Voyages, etc., etc.

LA BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à SAUMUR

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1891

Château de l'Île Ponneau

Près de la Gare d'Orléans

Meublé ou non Meublé

SES JARDINS ET SERVITUDES AVEC OU SANS LE PARC

On peut visiter.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. GIRARD, géomètre-expert, rue Pavée, Saumur.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

A l'amiable

UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

Située au bourg de Saint-Florent

S'adresser, pour traiter, audit M^e BEAUMONT.

Etude M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

Le Dimanche 10 Mai '891, à midi, à Montsoreau, route de Saumur

Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, batterie de cuisine, vaisselle, etc.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Vaste exploitation de carrière de tuffeaux

SITUÉE A SAINT-CYR-EN-BOURG

S'adresser à M^{me} V^e CLAVEAU, ou à M. BULBAU, géomètre au Coudray-Macouard.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1891

MAISON

Propre au Commerce

Rue Verte, n^o 8.

S'adresser à M^{me} veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

On demande de suite TRÈS BON OUVRIER fabricant d'Huiles de noix, sachant lire, écrire et peser; âgé de 30 ans environ, marié, et muni d'excellents certificats. Position stable.

S'adresser à M. CHAUVÉAU, 16, rue Pierre-Lise, Angers.

A VENDRE

COUPLE DE PAONS

Prenant 2 ans

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique, rendu à domicile.

S'adresser route de Rouen, n^o 21 bis. (143)

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la *Mode illustrée* publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre: seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Américain - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Épicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce 0.60	Hollandaise, croûte rouge 1/2 kil. 1.20
Coulommier, — — 0.80	Roquefort (s ^{te} des caves), — 1.60
Brie, 1 ^{er} choix, 1/2 kil. 1.40	Gruyère, 1 ^{er} choix, — 0.85
	Emmenthal extra, — 1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;

Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),

Le 1/2 kil., 2 f. 90

La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	94 70	Banque de France	4380 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	386 —	Compagnie parisienne du Gaz	375 —
3 0/0 1894	93 —	Banque d'Escompte	492 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	472 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	25 —
3 0/0 amortissable	94 70	Comptoir national d'Escompte	655 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	480 —	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	25 —
4 1/2 1883	104 55	Crédit Foncier	1265 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	465 —	— 6 0/0 2 ^e série	00 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	6 2 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	420 —	— obligations à lots	599 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	540 —	Crédit Lyonnais	780 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	468 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1865 4 0/0	519 —	Crédit Mobilier	395 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	440 —	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	440 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	99 75
— 1871 3 0/0	405 —	Société Générale	480 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	445 —	— 1889 4 0/0	98 75
— 1875 4 0/0	514 —	Est	923 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	443 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	—
— 1876 4 0/0	517 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1517 50	Nord 3 0/0 r. à 500	447 —	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	407 50	Midi	1516 25	Orléans 3 0/0 r. à 500	446 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	524 —			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	443 75	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	506 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.